



Union Nationale GEM-FRANCE

Rencontres Inter-GEM et AG : 26 et 27 août 2011

Comptes rendus :

- 1) De la Formation (Réunion préparatoire à l'AG) : 26 août 2011
- 2) De l'Assemblée Générale : 27 août 2011
- 3) Communiqué postérieur à l'Assemblée Générale

1) Formation (Réunion préparatoire à l'AG) :

- Date : 26 août 2011
- Lieu : Résidence Internationale de Paris, 44 rue Lumière Paris 20^e
- **Présidence** : Maïté Arthur / Secrétaire de séance : Marc Rossignol / Modérateur : Ivan Dupond.
- 1 A) Mise en débat des thèmes retenus par les participants.
- 1 B) Présentation des Gems présents. Tableau récapitulatif
- 1 C) UNGF-France : Historique et caractéristiques
- 1 D) Lecture du nouveau Cahier des charges et commentaires

1 A)

1^{er} thème choisi : Comment sensibiliser les autorités territoriales ?

- (*Ivan Dupond*) constate que les Gems sont encore peu connus par l'ensemble de la population.
- (*Claude Éthuin, Nord-mentalités*) : La sensibilisation des pouvoirs publics en milieu urbain semble plus facile que dans les petites villes ou qu'en milieu rural. La concentration des personnes « fragiles » fait apparaître plus facilement l'utilité des GEMs, soutiens à visée psychosociale recherchés par les élus locaux.
- (*J-Michel Chamineau, St Etienne*) : La transformation des DDASS en ARS a créé des difficultés que nous ressentons encore actuellement. Les personnes nouvellement nommées dans les ARS ne connaissent pas ou peu les Gems.
Pour mieux faire connaître les Gems, je préfère m'adresser à la personne physique plutôt qu'à la fonction ; ainsi, chez nous, la journée du handicap, qui s'adressait essentiellement aux élus, a été un échec alors qu'une animation d'une semaine en ville, en liaison avec la cinémathèque, a été un bon succès.
- (*Hacène Aït Itaara, Nanterre*) approuve.

- *(Maïté Arthur)* : On trouve des situations différentes selon les préoccupations de la ville, du département et aussi des réponses différentes aux sollicitations.
Dans les ARS, 2 personnes sont chargées des Gems, l'une pour les programmes, l'autre pour les finances. On doit aussi noter qu'une enveloppe de 3 Millions d'€uros a été votée récemment pour la création de Gems en faveur des traumatisés crâniens.
- *(Ivan Dupond)* résume ainsi : Pour faire connaître les Gems, les liens directs doivent être privilégiés.

2^{ème} thème choisi : Les subventions.

- *(Maïté Arthur)* : Si nous pouvons dire que les Gems sont pérennisés, c'est-à-dire que leur existence n'est plus remise en cause, nous pouvons dire aussi que rien ne s'est amélioré en ce qui concerne le versement trop tardif de la subvention d'état. Pour cette raison, par manque de trésorerie, cinq ou six Gems ont dû renoncer à leur souhait de participer à cette Assemblée Générale. Certains doivent même emprunter auprès de leur banque qui leur facture des agios qui grèvent d'autant leur budget. Car si la stabilité de la subvention annuelle est réelle, l'augmentation des charges est encore plus évidente, pour les loyers, les salaires, le gaz, l'électricité. Nous chiffons aujourd'hui à 6 000 €uros la perte annuelle de notre pouvoir d'achat, donc de nos possibilités d'actions.
- *(Jacques Courcoulas)* : estime que les ARS ne sont pas des services déconcentrés de l'Etat, puisque les fonctionnaires ne sont pas élus contrairement aux collectivités locales. Cette opinion est contestée par plusieurs intervenants, dont la présidente, Maïté Arthur.
- *(Marc Rossignol)* : La décision qui fixe pour l'année 2011 le montant des contributions aux budgets des agences régionales de santé pour le financement des groupes d'entraide mutuelle a été prise au ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale le 5 avril dernier. Elle est parue au journal officiel le 14 avril. Depuis, 4 mois ½ sont passés, dans le silence total des ARS sur le sujet !
- *(Philippe Guérard)* : Les ARS ont été créées pour faire des économies, non pour distribuer de l'argent. Ce qui est intéressant pour les Gems, c'est qu'ils offrent un couloir d'entrée dans différentes commissions, par exemple dans les hôpitaux. Mais il faut trouver des militants, ce qui devient problématique.

3^{ème} thème de discussion : Gouvernance et accompagnement des Gems :

- *(Ivan Dupond)* : Est-il raisonnable de croire que la prévision d'une visite tous les 2 ans et la production d'un dossier financier annuel, dans lequel on peut dire ce que l'on veut et même n'importe quoi, soient suffisantes pour suivre la réalité d'un GEM ? Nous avons demandé la création d'une cellule d'accompagnement des Gems par région, mais nous n'avons pas été suivis dans le nouveau cahier des charges.
- *(Stéphanie Fontesse, Vervins)* : Oui, mais il ne faudrait pas que ce soit du flicage, dans le but de repérer uniquement les défauts.
- *(Ivan Dupond)* : Des Gems ont bien été fermés pour malversations ou pour débordements !
- *(Sandrine Mailhot, GEM la Vie, Hygem de vie)* : D'où le rôle important du parrain.
- *(Philippe Guérard, Caen, Advocacy)* : pense que le parrainage a été institué surtout pour dégager « les politiques » de leurs responsabilités concernant des structures qu'ils ne savent pas gérer.
- *(Stéphanie Mailhot, GEM la Vie, Hygem de vie)* : précise qu'elle est arrivée voici seulement 2 mois et que le parrainage a été repris par PAGODE.

- *(Claire Trotevin, l'Embellie, Lagny sur Marne)* : Notre GEM existe depuis 1 an ½. Nous commençons à monter une association d'usagers et ce n'est pas sans poser de problème.
- *(Hacine Aït Itaara)* : Notre subvention se monte à 73 000 €uros, gérés par l'œuvre Falret. Mais nous avons quelques soucis : pour 2010-2011, nous n'avons rien touché et nous n'avons pas assez d'autonomie.
- *(Philippe Guérard)* : Nous devrions obliger la création d'une cellule de soutien.
- *(Maïté Arthur)* : Qui pourrait, entre autres choses, vérifier les locaux et les baux locatifs.
- *(Claire Trotevin)* : Dans notre Gem, nous n'avons pas trace d'argent.
- *(Maïté Arthur)* : Dans certaines associations constituées en Gems, des usagers ont protesté et ont obtenu que leur budget leur soit alloué.
- *(Claude Éthuin)* : Le parrain devrait avoir accès au cahier des charges.
- *(Ivan Dupond)* : Les professionnels sont à exclure du rôle de parrain.
- *(Marc Rossignol, parrain du Gem l'écharpe d'Iris, Vervins)* : pense que le parrain est actuellement le pivot entre les différents partenaires du Gem et qu'il est le garant de l'éthique suivie par les partenaires, les intervenants et l'association d'usagers. Il doit se garder de s'immiscer dans le déroulement quotidien et des activités. Il doit rendre compte de son action auprès de l'organisation qui lui a donné la délégation de parrainage et de l'ARS en cas de demande. Il pense que le contenu de la convention de parrainage proposée par l'UNGEM est très dépouillée. Il se demande s'il ne conviendrait pas de lui donner un peu plus de consistance dans l'esprit du cahier des charges actuel.
- *(Maïté Arthur)* : Le parrain pourrait aussi participer au rapport annuel. Pour la convention de parrainage, l'UNGF l'a souhaitée « ouverte ». Nous verrons par la suite s'il est nécessaire d'apporter des compléments.

1 B)

Présentation des Gems présents (résumé) :

- ✓ *Ivan Dupond, secrétaire général UNGF, pour « Intermezzo », Grasse, Alpes maritimes* : Beau local de 120 m² en pleine ville / d'abord club-café associatif : 30 à 50 centimes la boisson / autour de boissons, jeux de scrabble, de tarots / aussi musique : guitare et sono / Pas d'organisation systématique / Beau succès des soins esthétiques par esthéticienne qualifiée / réunion hebdomadaire chaque vendredi pour projets et comptes rendus, puis repas froid ou chaud / promenades le samedi / pas de calendrier ni d'agenda / 45 adhérents dont 25 réguliers environ / par jour : 10 à 15 personnes.
- ✓ *Anne-Marie Schellmann : Présidente de « Forts ensemble » à la Seyne sur Mer (Var)* : 2 animateurs / 11 ateliers / larges plages d'ouverture en semaine / ouvert 1 dimanche par mois et une soirée mensuellement / inscrits : 76 adhérents / adhérents réguliers : 35 à 40.
- ✓ *Martin Akuesson : Animateur « Les canoubiers » à Marseille* : Usager lui-même / Avant embauche, était animateur d'un atelier : chants africains et percussions. Dans le Gem : atelier informatique, infographie, vidéo / confection d'une fresque *(qui sera présentée par vidéo)* // Martin va bientôt suivre une formation socioculturelle.

Nous approuvons la réinsertion réussie de Martin. Cette situation est l'occasion de relire la curieuse formulation du nouveau cahier des charges (*Paragraphe D1 §2*) : « *Un usager peut devenir animateur salarié d'un GEM, sous réserve qu'il n'en ait pas été ou qu'il n'en soit pas encore usager adhérent* » qui tendrait à interdire à un usager ou ex-usager de devenir salarié du GEM qu'il fréquente ou qu'il a fréquenté.

- ✓ *Stéphanie Fontesse, Présidente du GEM « l'écharpe d'Iris », Vervins :*
Local : maison de famille, avec jardin / Plein d'activités : atelier théâtre, percussions, sports adaptés, vélo, piscine, cuisine, ... / fabrication de jeux traditionnels en bois / 2 animateurs : 1 temps plein + temps partiel 20 H semaine.
- ✓ *Benoît Maire, vice-président, « les Moyens du Bord », St Etienne :*
Atelier pour tous : arts plastiques, lecture, écriture, films. Semaine Santé mentale, ville en partage ...
Il n'y a pas de clivage entre professionnels et adhérents : psychiatre, psychologue font partie du CA. Les usagers sont majoritaires (50 % + 1) / Existe aussi une personne ressource en comptabilité / Local en centre-ville, près d'un tramway / jardin-ouvrier en périphérie / Présence de la FNATH, de l'UNAFAM lors des AG / grosse association : 60 adhérents environ.
- ✓ *Maïté Arthur précise que, dans « Les Moyens du Bord », les professionnels font partie du comité scientifique, pas du CA.*
- ✓ *Jacques Courcoulas, « Passe-murailles », GAP :*
Gestion par les usagers / licenciement d'un animateur diplômé / Convention Collective : Animation / Recherche de rigueur dans les activités : céramique, internet et site internet / sorties le week-end / fermé le mercredi / repas en commun le jeudi (8 personnes hier) / local au 1^{er} étage d'une maison da Gap / jardin → confiture et barbecue / en ville de Gap : bus gratuits / Parrainage : directeur de l'UDAF (sans problème) + quelques personnes de l'UNAFAM (quelques soucis).
- ✓ *Eric Bartoli, futur président de « L'Embellie », Lagny sur Marne (77) :*
Local : 80 m² environ, dans ancien château transformé en appartements / bout de jardin / Activités : ordinateur, table de mixage / repas, barbecues / sorties / Fréquentation : environ 30 personnes dont 15 très régulièrement.
- ✓ *Hacène Aït Taara, « Alliances », Nanterre :*
Local au 116, rue Salvador Allende / Rez-de chaussée : accessible aux personnes à mobilité réduite / accès facile par bus et RER / café et thé gratuits / Ouverture en alternance, 2 week-end sur 4, avec « GEM le Club » de La Garenne-Colombes / Non autogéré / Géré par Œuvre Falret (73 000 €uros perçus en subvention) / pas de répercussion financière sur le GEM qui n'a rien reçu en 2010-2011.
- ✓ *Annie Labbé, « L'étoile Polaire », Paris, rue de la Durance :*
105 adhérents / rattaché encore à ARGOS 2001 (*présidente : Annie Labbé*), mais association distincte en cours / autogéré / 3 salariés à temps partiel / ouvert 6 jours sur 7 / Présence de 12 ateliers, dont peinture, culture du cœur, rire, yoga, botanique, spectacles / Problème de trésorerie : 3 000 €uros de loyer mensuel, salaires / constat par Inspection générale de l'ARS du nombre important d'adhérents.
- ✓ *Philippe Guérard, Espace Convivial Citoyen, Caen, Calvados :*
ECC existe depuis 10 ans, avant démarrage des Gems / Importance du mot « citoyen » / Ouvert de 10 H à 18 H / 1 animateur / Matin : administration / Après-midi : animations / Grand jardin → légumes et repas / le lundi : réunion de 50 à 60 adhérents avec animateur-modérateur sur sujets d'animation et de politique / présence d'un véhicule 9 places, conduit par adhérent-usager / contrat entre ECC et auto-école.
Philippe Guérard est aussi président d'Advocacy-France / Il travaille à la bibliothèque de Caen.
- ✓ *Claude Ethuin, Président « Nord-Mentalités » Tourcoing (59) :*
Association Nord-mentalités est reconnue, agréée régionalement / Dans le GEM : petite cinquantaine d'adhérents / Lundi : accueil, entretien local, accompagnement / Mardi : sorties, culture / Mercredi : esthétique, estime de soi / Jeudi : Ateliers, Arts plastiques / Vendredi : activités libres : karaoké, expression libre, recherche de recettes, préparation liste de courses / Samedi : atelier cuisine / Dimanche : groupe de paroles / 3 animateurs, dont 2 à temps plein / parmi les

activités : aide au courrier, accompagnement Cap Emploi, visites à l'hôpital, suivi des Assedic, prises de rendez-vous médicaux, .../

- ✓ *Sandrine Mailhot, GEM La Vie et HYGEM De Vie, Nièvre :*
Présentation commune : GEM La Vie, basée à Nevers, ouverte en 2006 et HYGEM de Vie, basée à Decize, ouverte en 2008 / 2 belles maisons / 3 animatrices en fonction sur les 2 structures / 4 repas par semaine / ont l'intention de travailler sur la gestion et sur une plus grande autonomie des adhérents / regrette le manque de participation des adhérents aux activités proposées.
- ✓ *Marie-Alice David, chargée de mission, Loisirs et Progrès, Paris :*
Local : 2 rue des Grands Espaces 7^e arrondissement.
3 intervenants à temps partiel pour les ateliers, du lundi au vendredi / Essentiellement : théâtre, peinture, chant, piscine / 2 animateurs à temps plein / salariés de la mairie par intermédiaire de l'association Simon de Cyrène / 50 adhérents environ / présence de 20 personnes en moyenne par jour, 25 le mercredi.
- ✓ *Bénédicte Pons « J'aime le GEM », Nogent sur Marne (arrivée tardive) :*
Ouverture fin 2008 / Parrainage : Œuvre Falret / local partagé / pas d'autogestion / Musique, collage, arts plastiques et activités accompagnées.
- ✓ *Jeanine Thous « Les Envolées », Aulnay sous Bois, animatrice et bénévole :*
Créée en 2005, mais réalité en 2008 / Travaille avec ex-gérante de tutelle / association marraine : Hôpital de jour et Croix-Marine / local gratuit agréable : ancienne conciergerie de l'hôpital / Ne se trouve pas en centre-ville / autre collègue en congés maternité.

Récapitulatif des Gems présents :

Nom du GEM	Lieu d'implantation	Contacts	Adresse e-mail
Nord-Mentalités	Tourcoing (Nord) Nord-Pas de Calais	Claude Éthuin	g.e.m.nord-mentalites@wanadoo.fr
L'écharpe d'Iris	Vervins (Aisne) Picardie	Stéphanie Fontesse Claude Poiret	lecharpediris.association@neuf.fr
Espace Convivial Citoyen de Caen	Caen (Calvados) Normandie	Philippe Guérard	dradvocacybn@hotmail.fr
Loisirs et Progrès	Paris (7 ^e arrondt) Ile de France	Marie-Alice David	m.alicedavid@loisirsetprogres.org
L'étoile Polaire	Paris (12 ^e) Ile de France	Annie Labbé Martine Naffrechoux	etoilepolaire@argos2001.fr
Artame Gallery	Paris (20 ^e) Ile de France	Diane Staveris	artamegallery@hotmail.com
Les Envolées	Aulnay/s Bois (Seine St Denis) Ile de France	Jeanine Thous	les.envolées@gmail.com
Alliances	Nanterre (Hauts de Seine) Ile de France	Hacène Aït Taara	gem.alliances@9business.fr
J'aime le GEM	Nogent S/Marne(Val de Marne) Ile de France	Bénédicte Pons	gemnogent@orange.fr
L'Embellie	Lagny/S/Marne (Seine et Marne) Ile de France	Claire Trotevin Eric Bariton	savs-dhuys@agcprh.com
GEM la Vie	Nevers (Nièvre) Bourgogne	Sandrine Mailhot	gem.nevers@wanadoo.fr
Hygem de Vie	Decize (Nièvre) Bourgogne	Sandrine Mailhot	gem.decize@orange.fr
Les Moyens du Bord	St Etienne (Loire) Rhône-Alpes	J-Michel Chamineau Benoît Maire	lesmoyensdubord42@gmail.com
Passe-Murailles	Gap (Hautes-Alpes) Provence-Alpes-Côte d'azur	Jacques Courcoulas Edith Augier	legempassemuraille@yahoo.fr
Intermezzo	Grasse (Alpes Maritimes) Provence-Alpes-Côte d'azur	Ivan Dupond	intermedecafe@orange.fr
Forts Ensemble	La Seyne sur Mer (Var) Provence-Alpes-Côte d'azur	Anne-Marie Schellmann	fortsemble@orange.fr
Les Canoubiers	Marseille (Bouches du Rhône) Provence-Alpes-Côte d'azur	Martin Akuesson Magali Ginoux	canoubiers@modulonet.fr

Récapitulatif des GEM excusés :

La maison bleue	Perpignan (Pyrénées Orientale) Languedoc Roussillon	Dominique Laurent	dominique@alamaisonbleue.org
Revivre	Dijon (Côte d'Or) Bourgogne	Rolande Renaud	revivre.cotedor@wanadoo.fr
Aube	Strasbourg (Bas Rhin) Alsace	Raymond Heidmann	gemaube@free.fr
Un autre chemin	Toulon (Var) Provence-Alpes-Côte d'azur	Marion Chaudieu	gemunautrechemin@hotmail.fr
Capacités	Auch (Gers) Midi-Pyrénées	Patrick Balech	capacites32@orange.fr
Horizon	Evreux (Eure) Normandie	Corinne Champain	champainco@aol.com
AANF	Paris (Paris) Région Parisienne	Cyril Hugony	amisateliernonfaire@gmail.com

1 C)**UNGF : historique et fonctionnement actuel :**

Après le déjeuner en commun au self-service de la résidence internationale de Paris et après la séance photo de groupe traditionnelle, la présidente Maïté Arthur fait un bref historique de l'UNGF et de ses caractéristiques. Répondant à une question, l'occasion lui est également donnée de situer l'UNGF par rapport aux autres organismes.

Le 8 novembre 2008, vingt et un GEM indépendants des structures médico-sociales, venus de toutes les régions de France, se sont réunis à Marseille pour chercher ensemble des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain : difficultés de financements les subventions arrivant à des dates aléatoires, formation et travail des animateurs, la responsabilité des instances associatives et partager le plaisir d'être ensemble, solidaires, en désir de développer de l'entraide mutuelle entre les GEM. L'absence de soutien des parrains étant alors soulignée. L'Union Nationale GEM FRANCE est née avec comme leitmotiv : mettre en commun les savoirs faire des GEM au bénéfice des GEM auto-gérés ou souhaitant le devenir en toute autonomie.

En mars 2009, un autre mouvement est fondé : le CNIGEM qui devient un collectif de GEM regroupant les GEM parrainés par les "têtes de réseaux" (FNAPSY, UNAFAM, CROIX MARINE). Il existe aussi l'ANEGEM, créé par la FNAPSY, organisme qui affirme détenir une expertise sur les GEM et qui aurait travaillé sur une coûteuse étude à propose d'une procédure d'auto-évaluation des GEM sans qu'elle soit publiée.

L'UNGF a émis de nombreuses propositions qui ont été reprises dans le nouveau cahier des charges publié le 13 juillet 2011 et se félicite du nouveau texte qui précise sans équivoque le rôle primordial et incontournable des Usagers dans la gestion de leurs GEM. L'UNGF milite depuis toujours pour que puisse s'établir un accompagnement des dispositifs et un partage de savoirs faire entre les usagers, les Coordinateurs/Animateurs et les personnes ressources.

Au niveau du fonctionnement, les administrateurs de GEM France étant distants géographiquement, l'organisation des CA et des bureaux s'est la plupart du temps déroulé en utilisant les services d'un système de conférences téléphoniques. Progrès oblige, nous allons expérimenter cette année les visio-conférences avec des webcam qui vont devenir des points de contact entre les GEM.

1 D)

Lecture du nouveau cahier des charges

Le nouveau cahier des charges a été lu en séance et des commentaires ont été émis au fur et à mesure par les participants notamment à propos des points suivants :

Ouverture des GEM au moins 35 heures par semaine

Cette mesure semble irréaliste sans financement complémentaire. Même si on ne peut être que favorable à une plus grande implication des adhérents bénévoles. Leur action doit être complémentaire et non concurrente à celle des salariés.

Ouverture des GEM à tous les types de handicap

Les GEM sont à ouverts à tous ceux qui acceptent les règles du groupe et qui sont acceptés par le groupe et intégrés dans le groupe. Des personnes ayant un autre profil de handicap peuvent très bien tirer profit de l'adhésion à un GEM. Le GEM peut aussi s'enrichir de cette diversité.

Contrat visiteur

Le contrat visiteur donne un espace de liberté aux sympathisants d'un GEM avant d'adhérer. C'est important car souvent l'adhésion nécessite une période d'acclimatation importante.

Assemblées Générales / Conseils d'administration

Il est spécifié que les animateurs et les parrains ont une voix consultative dans ces assemblées alors que dans de nombreux GEM les parrains y ont aujourd'hui une voix délibérative. D'autre part il est précisé que les professionnels du soin ou de la santé n'ont pas vocation à siéger dans ces assemblées ce qui semble cohérent avec la définition même du GEM qui n'est pas un lieu de soin.

2) ASSEMBLEE GENERALE

Lecture est faite par la présidente Maïté Arthur du rapport moral.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ivan Dupond, secrétaire général, procède ensuite à la lecture du rapport d'activité.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier lu par la trésorière Anne-Marie Schnellmann est également approuvé à l'unanimité.

Les nouveaux statuts proposés sont lus et votés à l'unanimité.

On procède ensuite à l'élection des nouveaux administrateurs.

Philippe Guérard et Claude Ethuin sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration réunit dans la foulée décide d'élire Mr Ethuin et Mr Guérard au postes de Vice-Président.

Il est aussi décidé que Mr Jean-Marc Lenoble reste administrateur en tant que représentant de Argos2001 mais perd la qualité de Vice-Président.

3) COMMUNIQUE POSTERIEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE

Aujourd'hui, un mois après l'AG de l'Union Nationale GEM FRANCE, deux communiqués sont diffusés : l'un de la FNAPSY, l'autre du CNIGEM. Tous deux prétendent que le cahier des charges signé le 13 Juillet 2011 fixé par arrêté ministériel s'est élaboré sans qu'ils aient été consultés. Nous regrettons d'avoir à rétablir la réalité des faits. La DGCS et la CNSA avaient organisé une rencontre de travail sur le prochain cahier des charges en février 2011 avec tous les protagonistes Unafam, Fnapsy, Croix Marine, CNIGEM, UNGF, Advocacy, AGAPSY. Cette réunion n'a pu avoir lieu les têtes de pont ne voulant pas que nous soyons associés à cette rencontre.

La DGCS et la CNSA ont alors décidé de travailler avec nous tous par mails et par téléphone. Nous l'avons accepté faute de pouvoir faire mieux. Donc tout le monde a été convié à travailler sur ce document et nous regrettons d'apprendre que tous n'y ont pas contribué. Notons que la première organisation à diffuser le cahier des charges en juillet 2011, en s'en félicitant, a été la Fnapsy. Que faut-il penser exactement de son point de vue ?

Toujours est il que bien sûr, il y a des points qui ne nous conviennent pas et qu'il faudrait préciser voire éclaircir. Il serait bon que ce travail puisse s'accomplir enfin de concert entre d'une part les représentants politiques et les acteurs du terrain.